

Libin, le 14 mai 2019

ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

Le Collège,

Attendu que des travaux de raccordement électrique doivent être réalisés par la SPRL Simon de Wibrin pour le compte d'Ores à Libin, Rue de Glaireuse 135NC1 et 135NC2 durant la période du 20 au 24 mai 2019,

Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents,

Vu la nouvelle loi communale,

Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation,

Vu l'urgence,

ARRETE :

Article 1 : Autorise la SPRL Simon à réaliser les travaux de raccordement électrique à Libin, Rue de Glaireuse 135NC1 et 135NC2 durant la période du 20 au 24 mai 2019 en effectuant une tranchée en domaine public.

Article 2 : La signalisation sera mise en place par le demandeur, telle qu'elle est imposée par l'A.M. du 07.05.1999, à l'exclusion de toute autre.

Article 3 : La signalisation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

Article 4 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.

Par le Collège,

La Directrice générale,



E.DUYCK



La Bourgmestre,



A. LAFFUT

**Commune de
6890 Libin**

Rue du Commerce, 14

Tél. 061 26.08.10

Fax. 061 65.63.81

administration@libin.be